

L'état-major cantonal de liaison territorial Genève : Antenne de la région territoriale 1 en République et canton de Genève

Autor(en): **Pasquier, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le chef de l'état-major cantonal de liaison territorial genevois accueille le Chef de l'armée à Genève (Salle des Rois de l'Hôtel de l'Arquebuse) en mai 2014.
Toutes les photos © Rég ter 1.

Région territoriale 1

L'état-major cantonal de liaison territorial Genève: Antenne de la région territoriale 1 en République et canton de Genève

Col Jean-Pierre Pasquier

Chef EM cant li ter Genève (jusqu'au 31.12.2015)

Mai 2015, une fonte des neiges et des précipitations abondantes, un risque élevé d'inondation, une situation qui risque de dépasser les moyens civils, le recours à l'armée est envisagé. C'est dans ce contexte qu'intervient l'état-major cantonal de liaison.

Selon l'Ordonnance sur les missions territoriales de l'armée (OMTer), chaque région territoriale dispose d'un état-major; chaque canton y est représenté par un état-major de liaison territorial cantonal. Ainsi, la région territoriale 1 comprenant BE, FR, GE, JU, NE, VD, VS, dispose de sept états-majors cantonaux de liaison territoriale. Ils sont les organes de liaison militaires avec les éléments de conduite civils des cantons.

Les missions principales de l'état-major cantonal de liaison territorial sont:

- assurer la coopération militaire entre l'état-major de conduite cantonal (EMCC) et la région territoriale;
- conseiller l'EMCC en matière de tâches territoriales;
- défendre les demandes de l'EMCC auprès du commandement de la région territoriale;
- représenter les intérêts militaires auprès de l'EMCC.

Pour remplir ces missions, le chef de l'état-major de liaison territorial cantonal (pour Genève, le colonel EMG Denis Mastrogiacono dès le 1^{er} janvier 2016) s'appuie sur les compétences de 5 à 8 officiers expérimentés (major et lieutenant-colonel). Issus des états-majors de bataillons, anciens commandants de compagnie ou de bataillon, ils suivent une formation complémentaire auprès du Centre d'Instruction de l'Armée à Lucerne (CIAL – Ecole centrale), le stage de formation technique pour le service territorial (SFT B CCM/ter). D'une durée de 5 jours, ce cours dispense aussi bien la théorie que la pratique avec des exercices en collaboration avec les autorités civiles. La formation spécifique SFT B CCM/ter entraîne aussi la polyvalence des officiers, elle est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'état-major.

Pour ces officiers, leurs compétences de base (aide en cas de catastrophe, génie, infanterie, cdmt, etc.) assurent une excellente complémentarité pour remplir les missions de l'état-major.

Un poste de conduite permanent pour l'état-major de liaison territorial cantonal est installé à la caserne des Vernets. Celui-ci sera transféré dans la nouvelle infrastructure des stationnements de Meyrin-Mategnin. La proximité de l'aéroport sera un avantage, en particulier lors des engagements subsidiaires de sûreté.

L'état-major de liaison territorial cantonal est régulièrement entraîné par l'échelon supérieur lors d'exercices conjoints avec l'EMCC. Des scénarii, tels que tremblements de terre, inondations, accidents ferroviaires, actes de terrorismes sont pratiqués.

Les engagements réels sont planifiés avec les autorités civiles ou interviennent en situation d'urgence – aide en cas de catastrophe. A titre d'exemple, l'état-major de liaison territorial cantonal de Genève a été mobilisé lors du G8 en 2003, de l'EURO en 2008, lors des différentes conférences internationales, entre autres pour le renforcement de la surveillance de l'Aéroport international de Genève.

Les engagements subsidiaires d'aide en cas de catastrophe se font aussi en coordination avec les autorités civiles. Pour Genève, il s'inscrit dans le cadre du plan catastrophe: le dispositif OSIRIS. En effet, lorsque la nature ou l'intensité d'un dommage réel ou potentiel excède la capacité d'intervention propre de la police, des sapeurs-pompiers, des services sanitaires ou d'un autre corps d'intervention, le dispositif OSIRIS est mis sur pied.

L'armée intervient lorsque les moyens civils ne sont plus en mesure de surmonter une situation de crise.

L'état-major de liaison territorial cantonal, en coordination avec l'EMCC, formule les besoins militaires auprès de la région territoriale. La demande est formulée en termes de prestation, quantité, qualité, délai et durée d'engagement (PQQTD). Par la suite, l'état-major de conduite de l'Armée décidera quelles sont les possibilités d'appui. En l'espace de quelques heures, la compagnie d'intervention d'aide en cas de catastrophe pourrait être engagée.

Lors de la crue de l'Arve à Genève en mai 2015, l'Armée était prête à apporter son soutien aux pompiers genevois. La gestion efficace de cet événement exceptionnel par les autorités civiles a permis de maîtriser une situation critique.

Dans le programme de développement de l'Armée (DEVA), l'ancrage régional sera renforcé par les divisions territoriales. Ces Grandes Unités disposeront de davantage de moyens qu'elles pourront engager directement, dont des bataillons d'infanterie, le bat car 14 pour Genève. L'état-major de liaison territorial cantonal est un maillon important de la chaîne sécuritaire entre les autorités civiles et militaires.

J.-P. P.



En haut : la salle de rapport du PC de Genève aéroport.
Ci-dessus : Engagement coordonné entre l'armée et la police.



La crue de l'Arve à Genève en mai 2015.

